

Bâle, le 1er juillet 2016

Les prix de référence des céréales bio restent stables

La Table ronde des prix de Bio Suisse s'est de nouveau mise d'accord pour stabiliser les prix de référence des céréales panifiables Bourgeon. Cette stabilité est un signal important pour la poursuite du développement des grandes cultures biologiques. Les céréales panifiables Bourgeon suisses restent très demandées et leur culture est toujours aussi attractive.

C'est dans le cadre de la Table ronde de Bio Suisse pour les prix de référence que les producteurs et les transformateurs se sont mis d'accord pour la stabilité des prix du blé (106.– Fr./dt), du seigle (95.– Fr./dt) et de l'épeautre (114.– Fr./dt), qui restent donc au niveau de l'année passée. Les conditions de prise en charge correspondent aux dispositions de l'interprofession «swiss granum».

La surface bio continue de se développer de manière réjouissante: Plus de 800 hectares de terres ouvertes ont été reconvertis au bio en 2015. Les céréales panifiables représentent environ 43 pourcents de cette surface et sont donc très importantes. On peut tabler sur une augmentation analogue des surfaces pour les prochaines années. Quelque 12'000 hectares de terres ouvertes sont actuellement cultivés en bio.

Ces prochaines années, cette augmentation des surfaces devrait permettre une évolution positive de la disponibilité des céréales panifiables Bourgeon suisses et donc une amélioration de l'autoapprovisionnement du pays. Sur la base des surfaces semées et des prévisions de récolte, les premiers pronostics prévoient que les transformateurs disposeront de marchandise du pays à hauteur de 35 à 45 pourcents pour le blé et le seigle et de 65 à 75 pourcents pour l'épeautre.

Les conditions de prise en charge des céréales panifiables Bourgeon de la moisson 2016 sont complétées par le critère de la teneur en protéines. Cet accord sectoriel soutenu par tous les partenaires du marché s'applique au commerce du blé panifiable Bourgeon entre les centres collecteurs et les moulins. Il y aura des augmentations de prix à partir d'une teneur en protéines de plus de 13 pourcents et des déductions en dessous de 12 pourcents. Le paiement du blé Bourgeon à la teneur en protéines est introduit à partir de la moisson 2016 pour trois récoltes (2016, 2017, 2018).

Les prix de référence pour les céréales fourragères Bourgeon avaient déjà été fixés le 25 mai 2016.

Prix de référence de Bio Suisse pour les céréales panifiables Bourgeon 2016

Culture	Prix de référence à la production, CHF/100 kg
Blé	106.00
Seigle	95.00
Épeautre	114.00

Informations supplémentaires:

Lukas Inderfurth, Responsable du Service médias de Bio Suisse, 061 204 66 25, lukas.inderfurth@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6'000 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 840 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. www.bio-suisse.ch